

La Domotique ?

La domotique, comme pour les maisons, est un système d'automatisation sur le téléphone permettant de contrôler à distance votre piscine. Cela vous permet d'être plus serein et pouvoir voir à chaque instant ce qu'il se passe sur votre piscine et rectifier un point si besoin.

La domotique permet notamment de gérer à distance le chauffage et même la désinfection, pompe de filtration, l'éclairage, la température de l'eau...

La domotique peut être contrôlée à l'aide d'un ordinateur ou d'un smartphone via internet.

Les avantages de la domotique :

En plus d'être un réel confort pour vous, utilisateur, elle est également une aide précieuse pour le travail des piscinistes, qui gagnent du temps sur leur déplacement et/ou gérer à distance et sur la qualité de leur prestation, qui sont du coup plus précises grâce aux informations collectées.

Premier point intéressant avec ce système est la gestion à distance de la température de l'eau. Vous pouvez voir à l'instant T la température, et l'augmenter et la réduire comme vous le souhaitez avec votre téléphone.

Vous pouvez également à l'aide du minuteur sur le système, gérer le temps de filtration ainsi que le temps d'éclairage de la piscine.

Grâce à la domotique, les dosages des différents produits seront injectés de façon plus précise, en contrepartie avec le dosage mieux géré cela fait une économie sur les dépenses des produits chimiques

Etant quelque chose de connecté, celle-ci n'est pas énergivore et permet de gérer à distance lors des absences sa piscine ce qui permet de faire des économies sur tous points de vue (produits, électriques, gain de temps...).

Si vous décidez de choisir la régulation de ph, vous saurez même le niveau du consommable qu'il reste dans le bidon, si celui-ci venait à baisser ou manquer, une alerte se déclenchera pour demander son remplacement.

L'extrême avantage également à la domotique reste le contrôle sur les différents accessoires, le système repère tout de suite quand un outil est défaillant et permet de déceler la localisation de la panne tout de suite.

Le système de domotique peut être installer sur toutes piscines et sur tout traitement, chlore, sel ou autre. Parfait système pour tous les propriétaires de maisons secondaires voulant être plus sereins.

ADHÉRENT



HÉNOCQUE PISCINES

CONCEPTEUR / CONSTRUCTEUR DE PISCINES

• 14 Avenue de la Libération - 60260 LAMORLAYE - Tél. : 09 78 04 96 00
• 71 Avenue Valéry Giscard d'Estaing - 95290 L'ISLE-ADAM - Tél. : 06 14 13 31 11
E-mail : contact@henocquepiscines.fr

henocquepiscines.fr



EUROPISCINE

CERTIFIÉ VALEURS PARTAGÉES

Les inconvénients de la domotique :

L'inconvénient, car oui il y a toujours un inconvénient dans tout... C'est que la domotique reste quelque chose de nouveau, technologique et intelligent... Ce qui n'exclut pas un contrat d'entretien 2 fois par an pour entretenir, analyser et vérifier.

Alors pourquoi continuer à se prendre la tête, choisissez la domotique !

ADHÉRENT



HÉNOCQUE PISCINES

CONCEPTEUR / CONSTRUCTEUR DE PISCINES

• 14 Avenue de la Libération - 60260 LAMORLAYE - Tél. : 09 78 04 96 00
• 71 Avenue Valéry Giscard d'Estaing - 95290 L'ISLE-ADAM - Tél. : 06 14 13 31 11
E-mail : contact@henocquepiscines.fr

henocquepiscines.fr



EUROPISCINE

CERTIFIÉ VALEURS PARTAGÉES